# PROJET PÉDAGOGIQUE

Cette formation intensive a pour objectif de préparer les étudiants aux concours des CNSM de Lyon, de Paris, les CEFEDEM, les CFMI, les Ecoles Supérieurs de Musiques, les Pôles supérieurs en France comme à l'étranger, ou d'envisager de démarrer une carrière artistique.

Outre l'acquisition des connaissances artistiques et techniques fondamentales, ces classes préparatoires intègrent notamment une approche de la pédagogie, la pratique d'une esthétique complémentaire et la rencontre avec des enseignants et des artistes confirmés. D'une durée d'un an ou deux ans, elles sont l'occasion d'expérimenter, de créer, d'interpréter en tissant des liens étroits avec le spectacle vivant, notamment avec la Saison de l'Auditorium.

Très loin du bachotage, l'ambition de ces classes est de former de futurs acteurs artistiques du monde contemporain. Par les approches croisées des nombreuses disciplines du Conservatoire du Grand Chalon, les musiques classiques et contemporaines, la composition électroacoustique, les musiques actuelles amplifiées, le jazz, la danse, le théâtre, les étudiants élaboreront le sens de leurs ambitions artistiques.

### A. Liste des disciplines

- o Les Cordes : professeur responsable, Hélène Fouchères
- Les Bois : professeur responsable, Pierre Remandet
- o Les Cuivres : professeur responsable, Jean-Noël Gamet
- Les Instruments polyphoniques : professeur responsable, Elvina du Breuil
- o La Voix : responsable, Eddie Nicollet
- o La direction d'orchestre et de chœur : professeurs responsables, Philippe Cambreling et Pascal Baudrillart

### B. Public visé

Les élèves ou étudiants, quel que soit leur niveau scolaire, pouvant attester d'un niveau équivalent à un 3è cycle de Conservatoire dont le dossier aura été validé par la commission d'admission en Classe Préparatoire. Cette commission est issue des membres du Comité de suivi pédagogique des classes préparatoires.

### Modalités d'accès

Sur concours d'entrée

Contenu des épreuves :

- Exécution d'un programme de 20mn maximum contenant au moins deux pièces d'esthétiques différentes dont une datée post 1960.
- Une épreuve de Formation Musicale contenant :
- un chant déchiffré
- une épreuve rythmique comportant une polyrythmie
- un dépistage de fautes écrit
- une reconnaissance harmonique
- un entretien de 10mn portant sur un sujet de culture musicale au choix du candidat
- Un entretien de 15mn portant sur les motivations et attentes du candidat.

# **CONTENU DE LA FORMATION** formation pour 1 ou 2 années

### A. Module principal

• Instrument: Un ou deux cours hebdomadaires pour un horaire de 1h30 pouvant être réalisé par un ou plusieurs enseignants

Enseignant tuteur de la dominante

o Improvisation: Ateliers de pratiques hebdomadaire de 1h30 Enseignant responsable: Olivier PY

### O Création :

Cours didactiques : 9 cours de 3h répartis sur une année Réalisation d'une création personnelle : 15h de tutorat réparties sur une année

Enseignant responsable: Martin ACKERMANN

o Master Classes, projets croisés, rencontres avec les Etablissements d'Enseignement Supérieur

Responsable: Eddie NICOLLET

### **B. Pratique collective**

La pratique collective est organisée, soit par sessions, soit par cours hebdomadaires. Les étudiants sont requis pour l'ensemble des possibilités offertes par leur instrument.

Orchestre Musique de chambre, Chant choral, symphonique, Grand Symphonique, Orchestre d'harmonie, Brass Band, Ensemble XX-XXI, ensembles Musiques du monde, ...

Enseignant responsable: Patrick VILAIRE

### C. Formation Musicale / Culture / Ecriture

- O Cours de Formation musicale
- o Culture musicale (analyse formelle, commentaire d'écoute, musicologie).
- o Initiation à l'Harmonie et à l'orchestration.

Enseignant responsable: Teddy GAULIAT-PITOIS

# D. Approche de la pédagogie

Cours didactiques sous forme de stages, rencontres organisées par le CRR et ses partenaires (ESM, CEFEDEM, ....). Tutorat dans la classe de l'enseignant principal ou un de ses collègues. Visite d'autres classes d'autres établissements d'enseignement artistique.

Responsable: Eddie NICOLLET

### E. Pratique d'une esthétique complémentaire

Sont proposées comme esthétiques complémentaires :

- o Jazz
- Musique actuelles amplifiées
- Musique du monde
- o Composition électroacoustique

Enseignants responsables : Olivier PY, Franck ROSSI-CHARDONNET, Jaime SALAZAR, Jean-Marc WEBER

# F. Préparation aux examens et concours

- Mise en situation de récital
- o Préparation et entraînement à l'entretien
- **Examen** « **blanc** » réalisé en fonction des épreuves proposées par les Etablissements d'Enseignement Supérieur visés par le candidat.

Responsable: Robert LLORCA

#### SUIVI DE L'ENSEIGNEMENT

## o Comité de suivi pédagogique

- Direction : Robert Llorca
- L'ensemble des enseignants responsables des modules et disciplines
- Le responsable de la saison artistique
- Des membres de l'enseignement supérieur
- Des personnalités invitées

# **RÉPARTITION HORAIRE**

Cette répartition s'exprime en horaires hebdomadaires et annuels pour une année d'étude. Elle peut fluctuer en fonction de la discipline principale de l'étudiant. En fonction de chacune des situations, des validations d'acquis seront mises en place par le Comité de suivi pédagogique.

	horaire hebdomadaire	horaire annualisé
A. Module principal		
• instrument	1h30	
improvisation	1h30	
• création		60h
• master class, projets croisés,		35h
B. Pratique collective		
• musique de chambre		45h
• orchestres		50h
• choeur		45h
C. Formation Musicale / Culture / Ecriture		
formation musicale	2h	
• culture	2h	
harmonie, orchestration	1h30	
D. Approche de la pédagogie		
• piano complémentaire	30mn	
E. Pratique d'une esthétique complémentaire		
Jazz, musiques actuelles, du monde, électroacoustique	2h	50h
F. Préparation aux examens et concours		20h
Total volume horaire pour une année	11h soit 330h/ an	305h
Total volume horaire pour une année d'étude		635h
Total volume horaire pour deux années d'étude		1270h



# **OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES AU CURSUS DOMAINE CLASSIQUE**

#### **Public visé**

Les élèves ou étudiants, quel que soit leur niveau scolaire, pouvant attester d'un niveau équivalent à un 3ème cycle de Conservatoire dont le dossier aura été validé par la commission d'admission en Classe Préparatoire. Cette commission est issue des membres du Comité de suivi pédagogique des classes préparatoires.

#### Modalités d'accès

Sur concours d'entrée

Contenu des épreuves :

- Les étudiants doivent passer un examen d'entrée comprenant :
- un morceau de piano au choix dans une liste établie
- un déchiffrage piano seul
- un accompagnement de mélodie, Lied ou œuvre instrumentale, imposé 2 semaines avant l'examen à exécuter sans répétition préalable avec le soliste
- Une épreuve de Formation Musicale contenant :
- un chant déchiffré
- une épreuve rythmique comportant une polyrythmie
- un dépistage de fautes écrit
- une reconnaissance harmonique
- un entretien de 10mn portant sur un sujet de culture musicale au choix du candidat
- Un entretien de 15mn portant sur les motivations et attentes du candidat.

#### **DEFINITION ET OBJECTIFS**

La classe d'accompagnement au piano, carrefour des classes d'instruments, de chant et de danse, doit être le terrain privilégié des échanges musicaux.

Lieu de partage, de rencontre et de confrontation, elle offre aux élèves l'occasion de développer le goût de la musique de chambre et donne l'opportunité de réfléchir ensemble aux options d'une interprétation. Elle permet également de découvrir un répertoire infini en explorant toutes les facettes d'un instrument resté trop souvent solitaire.

Pour réaliser tout ce qui lui est demandé, « l'apprenti » accompagnateur se doit d'être un pianiste accompli. C'est pourquoi une formation pianistique complète et solide est indispensable. Celle-ci est constatée par les enseignants.

Seront travaillées en profondeur les techniques spécifiques à l'accompagnement comme la transposition ou la réduction de chœur et d'orchestre, on diversifiera les styles et les époques en essayant d'aborder un répertoire toujours plus large et on apprendra à faire travailler un élève instrumentiste ou chanteur, en favorisant les stages dans les classes instrumentales et vocales.

L'objectif final de cet enseignement aux multiples facettes, quel que soit le niveau, restera toujours l'envie de développer chez l'étudiant le plaisir de jouer ensemble, le goût d'étudier « toutes » les musiques et la curiosité illimitée de la découverte de nouveaux répertoires.

### A. Les objectifs du cycle

- o Perfectionner le niveau de déchiffrage en élargissant notamment le répertoire (périodes élargies, transcriptions pour piano d'œuvres symphoniques ou lyriques, traits d'orchestre, etc.)
- Terminer l'étude des transpositions en rajoutant le ½ ton inférieur et supérieur
- **o Poursuivre le travail de réduction de choeur** en ajoutant des lectures avec clefs anciennes (3 clés d'ut + 1 clef de fa)
- o Introduire progressivement des partitions de quatuors à cordes puis quintettes et enfin partitions orchestrales (Haydn, Mozart...) avec 1 ou 2 instruments transpositeurs
- Favoriser les mises en situation d'accompagnement par des stages dans les classes instrumentales et vocales
- o Continuer le travail de fond sur la musique de chambre en essayant de varier les types de formations par rapport aux années précédentes et apprendre à faire travailler les instrumentistes
- **o S'initier à la leçon avec chanteur** en étudiant un ouvrage lyrique au choix (ou oratorio) tout au long de l'année (mise en place, dépistage de fautes, premières notions de prononciation des langues étrangères, styles, aspect relationnel du travail avec les chanteurs, etc.)
- Poursuivre le travail d'harmonisation/improvisation (styles Brahms-Schumann-Wolf-Fauré...)

L'examen final de ce cycle permet d'obtenir le DEM d'accompagnement au piano, à condition d'avoir validé les modules complémentaires.

### B. Organisation des cours et des modules

- Module principal de pratique individuelle (Dominante)
  - Interprétation, Déchiffrage, Transposition, Réduction :

1h à 1h30 hebdomadaires

• Harmonisation au clavier, initiation à la basse continue :

30 mn à 1h hebdomadaire

### o Module associé de pratique

• Musique de chambre :

1h hebdomadaire ou sous forme de session.

• Pratique collective en ensemble dirigé :

Au sein du Conservatoire ou en extérieur

# o Module complémentaire de culture musicale

• Culture, histoire et esthétique : Validation de la 2è année du cursus d'analyse : 1h30 hebdomadaires

• Ecoute, écriture, arrangement : 1h à 1h30 hebdomadaires pendant 2 ans

 Physiologie de la voix / organologie : sous forme de stage

